

Boutades

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1890)**

Heft 36

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-191863>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

mandavè se l'avai bin z'u dâo pliési, le lâi repond :

— Et ma fâi oi, kâ n'é jamé vu dâi tôle tsandallès, que n'ont pas fauta dè motsi, que ne càolont pas et que sont tant à profit, kâ dè tot lo teimps que y'é étâ quie, on s'est presque pas apéçu que l'aviont diminuâ. Tâtse-vâi dè m'ein einvoyi onna livra dâi mimès.

Lo larro et lo ramouneu.

On larro dè grand tsemin et on ramouneu qu'avâi robâ onna pertse dè sâocessons à 'na tseminâ, avont étâ condanâ à passâ pè lè fortsès. Quand furent prêts à être ganguelhî, l'incourâ, que lè confessivè, lâo desâi cauquies bouvès parolès po lâo bailli dâo coradzo et po lè consolâ. Adon, coumeint lo pourro ramouneu s'avancivè po mi ourè, lo larro lâi fâ :

— Remoâ-tè d'iquie, tè, tsancro dè matsourâ et ne vins pas mè gravâ d'at-tiutâ.

— Na, que ne vu pas mè remoâ, repond lo ramouneu, y'é atant dè drâi d'être ice què tè !

Une poignée de conseils.

En voyage, contre les piqûres de moustiques et autres insectes avec lesquels on est souvent forcé d'avoir des relations cuisantes, il n'y a que le vinaigre pur pour apaiser la démangeaison.

Le cosmétique, la pommade, les huiles parfumées sur la chevelure ou la barbe attirent les mouches. Certains messieurs sont parfois harcelés par ces ennuyeuses bêtes, sans se douter du charme qui leur vaut cet amour. — Le moyen de le rompre est d'employer une simple brillantine sans odeur, faite soi-même en mélangeant dans un petit flacon de l'esprit-de-vin et de l'huile d'olive ou d'amande douce.

La menthe, en alcool, est une merveilleuse eau de toilette par sa fraîcheur qui calme instantanément les feux de la peau que les personnes les plus saines peuvent éprouver après de longues marches, de fatigantes excursions, et surtout des transpirations subitement arrêtées.

Les taches de fruits sont tenaces sur les costumes de toile... Pour les enlever, on versera dessus, à travers une passoire, lentement, de l'eau très bouillante.

Le jus de tomate enlève l'encre et la rouille sur le linge et les mains.

Tout vêtement et tout objet de caoutchouc qui ne sert pas constamment se casse... Il faut en entretenir la souplesse par l'humidité, en l'exposant de temps à autre à la pluie, en mouillant, etc., etc.

Une cuillerée à soupe d'essence de térébenthine, ajoutée à la lessive, aide puissamment à blanchir le linge.

L'amidon bouilli est beaucoup amélioré

par l'addition d'un peu de gomme arabique ou de blanc de baleine.

— La cire jaune et le sel rendront propre et poli comme du verre le plus rouillé des fers à repasser ; enveloppez un morceau de cire dans un chiffon et, quand le fer sera chaud, frottez-le d'abord avec cette espèce de tampon, puis avec un papier saupoudré de sel.

— Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durci par l'humidité et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

Questions.

Comment peut-on démontrer que la moitié de 12 est 7 ?

Quel est le mois pendant lequel les femmes parlent le moins ?

A quoi est égale la moitié d'un fromage ?

Quel est le général romain dont le nom est égal à 1600 mètres ?

Comment peut-on prouver que 3 et 2 font 4 ?

Prime : *La Vieille milice*, poème patois par M. Dénéraz.

Pour être admis au tirage au sort pour la prime, il faut répondre juste aux cinq questions posées.

Boutades.

Un paysan du Jorat, venu au marché de Lausanne samedi dernier, nous racontait une histoire vraiment extraordinaire, dont il a été le héros, dans l'hiver de 1847. Il nous disait qu'en braconnant un jour, non loin du Chalet-à-Gobet, il avait aperçu un vieux loup sourd et aveugle qui, pour se conduire à travers la forêt, prenait dans sa gueule la queue d'un de ses petits. Notre homme fit un petit détour, s'embusqua derrière un groupe de sapins, et au passage des deux animaux, coupa d'un coup de feu la queue du louveteau !...

Et le louveteau, en se sauvant, laissa sa queue dans la gueule de son père qui, restant sur place, ne savait à quoi attribuer son immobilité.

Le braconnier, prenant alors la queue du louveteau, se fit suivre du loup, et le conduisit dans son village, à la stupéfaction des habitants.

Un bohème de la vieille école, qui se plaît à ennuyer son prochain par tous les moyens imaginables, va porter sa montre au Mont-de-Piété.

Au bout d'une semaine, il arrive à cinq heures du matin chez le concierge de l'établissement, qui saute à bas du lit, réveillé par un violent coup de sonnette.

— Bonjour, monsieur.

— Que désirez-vous ? fait le concierge avec humeur.

— Voir ma montre.

— Vous venez pour la dégager ? Les bureaux, — vous devez bien le supposer, — ne sont pas encore ouverts.

— Mais, ce n'est pas pour la dégager.

— Eh bien, alors ?

— C'est pour voir l'heure qu'il est.

Chez le coiffeur, un client tombe sur le plus insupportable garçon qu'il soit possible d'imaginer, et qui, tout en bavardant, prolonge ses préparatifs à n'en plus finir, avant de prendre ses ciseaux et de commencer sa besogne.

— Eh ben, comment voulez-vous, m'sieu, que je vous coupe les cheveux ?

— Tout à fait courts.

— Tout à fait courts ?... mais je crois que ça vous ira très mal.

— Ça m'ira au contraire très bien.... d'être plus longtemps sans revenir.

Un déménageur qui porte sur ses épaules une commode la laisse choir dans l'escalier, ce qui produit un vacarme épouvantable.

Un des locataires s'approche du déménageur, et lui tapant légèrement sur l'épaule :

— Dites donc, mon ami, je crois que vous perdez quelque chose !

Entendu l'autre jour au café :

— Je vous demande un peu, disait quelqu'un, ce que cela fait aux criminels d'être condamnés à la prison à perpétuité : ils meurent presque tous avant d'avoir terminé leur peine !

Fin de discussion entre deux amis :

— Alors tu as un louis sur toi et tu ne veux pas me prêter cent sous.

— Non ; tous mes regrets...

— Sans cœur, va !... Donne-moi seulement dix francs à moi, et tu vas voir si je ne t'en prête pas la moitié !

Entendu l'autre jour entre deux cafetiers :

— Fermez-vous tard, à Marseille ?

— Oui, à une heure du matin, tous les soirs.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13. — Canton de Fribourg à fr. 26. — Communes fribourgeoises 3/100 différé à fr. 49. — Canton de Genève 3/100 à fr. 101. — Principauté de Serbie 3/100 à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,

4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.